

la place de la Nation, M. Déroulède et un grand nombre de ligueurs essayèrent de détourner la troupe et de l'entraîner vers l'Élysée pour renverser le président nouvellement élu. Le général Roget ayant refusé de se prêter à cette manœuvre, M. Déroulède suivit les régiments jusqu'à leurs casernes, en continuant ses exhortations. Finalement, il fut fait prisonnier sur les ordres du général, en compagnie de M. Marcel Habert, un autre député nationaliste. Cette nouvelle a naturellement produit beaucoup d'excitation dans Paris. Le gouvernement a demandé l'autorisation de poursuivre les deux députés arrêtés, et cette autorisation a été accordée à mains levées par la chambre, qui a repoussé une demande de mise en liberté provisoire par une majorité de 422 voix contre 84. Les deux députés sont maintenant poursuivis en vertu de la loi du 12 décembre 1883, qui a modifié les articles 24 et 25 de la loi de 1881 sur la presse. Voici le texte de l'article dont on demande l'application aux prévenus :

“ Sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 à 3,000 francs tout individu qui aura adressé une provocation à des militaires des armées de terre ou de mer dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans ce qu'ils commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires et la défense de la Constitution républicaine.”

La physionomie et la personnalité de M. Paul Déroulède sont d'une assez piquante originalité et d'un intérêt assez actuel pour que je m'arrête à les esquisser ici. Paul Déroulède est né à Paris, le 2 septembre 1846. Après avoir fait ses études au collège de Vanves et au lycée Louis-le-Grand, il commença à étudier le droit. En 1870, après les premiers désastres de la guerre franco-prussienne, il s'engagea volontairement dans un régiment de zouaves. Quelques semaines après, étant au camp de Châlons, il vit arriver sa mère tenant par la main un jeune homme encore imberbe : “ Voici, lui dit-elle, ton frère qui veut combattre avec toi, je te l'amène.” Famille de preux et de patriotes ! C'est cet héroïque épisode qui a inspiré à Déroulède les vers suivants :

Oui, cette femme au cœur français, à l'âme fière,  
Qui mène vaillamment ses deux fils aux combats,  
Oui, cette femme-là, cette femme est ma mère,  
Et c'est mon frère et moi qu'elle a créés soldats.